N° 282 Entrée le 18.11.2025 Chambre des Députés



Sensibilité politique déi Lénk

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 novembre 2025

Concerne: heure de questions du 18 novembre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser, lors de l'heure de questions du 18 novembre 2025, une question orale à Monsieur le ministre du Travail concernant les enseignements à tirer de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne sur la directive relative aux salaires minimaux adéquats, notamment en ce qui concerne la fixation du salaire social minimum au Luxembourg.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Marc Baum Député